

Evry-Courcouronnes, le 16 janvier 2025

Reçu le

28 JAN. 2025

Division de l'appui du conseil et
de la prévention

ce.ia91.celiurid@ac-versailles.fr

Référence DACP 01/2025

Affaire suivie par
JTB/DACP
01.69.47.84.53

Site internet
<http://www.ac-versailles.fr/dsden91/>

Boulevard de France-Georges
Pompidou
91012 Evry-Courcouronnes cedex

Monsieur le Maire,

MAIRIE DE VAUHALLAN

Par courrier du 07 novembre 2024, vous m'avez transmis pour avis, le projet du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune, arrêté par le conseil municipal le 05 novembre 2024.

Il ressort du dossier, que l'adoption d'un plan local d'urbanisme permet à la commune de se doter d'un document d'urbanisme actualisé, intégrant les orientations retenues par la municipalité en matière d'aménagement.

L'évolution du contexte démographique, la complexification des parcours résidentiels des ménages et les dynamiques du parc de logement mentionnées au dossier auront des probablement des conséquences sur l'offre des équipements scolaires concentrés au centre-bourg.

En ce cas, il me paraîtrait souhaitable d'engager une démarche partenariale avec les services de l'éducation nationale pour permettre une mise en cohérence optimale de l'offre existante, dans l'intérêt des élèves.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice académique,

Pascale COQ

Monsieur GLEIZE
Maire de VAUHALLAN
10, grande rue du 08 mai 1945
91430 VAUHALLAN